

Réf: Dossier 319067

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIK SHIPPING LINE » en abrégé « ASL »

Siège Abidjan Cocody - Les II Plateaux en face de la clinique St Georges, 7e Tranche, lot N° 4159, ilot N°257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 Abidjan 28, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK SHIPPING LINE » en

abrégé « ASL »

Objet : Toutes activités maritimes, de fret maritime et de fret aérien ,

- Import et export,
- Transport ordinaire,
- Marketing ,
- Commerce général,
- Transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody - Les II Plateaux en face de la clinique St Georges, 7e Tranche, lot N° 4159, îlot N°257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 Abidjan 28, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) Mlle DIABAN AFFIA MARIE LUCIE MICHELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05793 du 13/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35716/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

